

Délibération du conseil municipal du 31 mars 2026

L'an deux mil vingt-six le 31 mars à 18h30 le conseil municipal de Ménesqueville, légalement convoqué, s'est réuni en salle de conseil, sous la présidence de Monsieur Dominique CAHAGNE, Maire.

Présents : Mesdames FERET Béatrice, STALIN Samya, LETAILLEUR Catherine, JACQUES Valérie, BOUXIN Christine, Messieurs CAHAGNE Dominique, BRIDONNEAU Alain, HALLER Dylan, METOT Fabrice, FOURE Cyrille, LEBEL Jean-Claude.

Nombre de membres :

en exercice 11
présents 11
votants 11

Secrétaire de séance : BOUXIN Christine

Délégués pour la Communauté de Communes Lyons-Andelle (CDCLA)

Le conseil municipal de Ménesqueville,
Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.5212-7 disposant que chaque commune est représentée dans le comité par un délégué titulaire ;

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Sont proclamés :

Titulaire

CAHAGNE Dominique
54 rue du Général de Gaulle
27850 MÉNESQUEVILLE

Suppléant

FOURE Cyrille
2 A rue de la Mulotte
27850 MÉNESQUEVILLE

Fait et délibéré,

Secrétaire de séance,
Christine BOUXIN



Le Maire,
Dominique CAHAGNE

